

Les Éleveurs de volailles
du Québec

Provoqué

Dernière heure | Message important du président des ÉVQ sur les quotas

L'inflation de la valeur des quotas ne date pas d'hier. D'ailleurs, dans mon mot de la page suivante, je soulève cette problématique et ses conséquences néfastes sur notre production, plus spécifiquement sur notre système de gestion de l'offre. J'indique également que c'est un dossier hautement prioritaire et que des solutions viables doivent être implantées très rapidement, car la situation actuelle ne peut plus perdurer.

C'est ainsi qu'à la réunion du conseil d'administration des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) du 19 janvier dernier, sur la base d'inquiétudes grandissantes de divers administrateurs, les membres ont adopté une résolution visant à suspendre, séance tenante, les transferts de quotas de poulet à l'exception de ceux qui seront effectués entre les membres de la famille immédiate.

En substance, les transferts de quotas de poulet qui sont déposés au-delà du 19 janvier 2010 sont touchés par la suspension. Cette décision a été prise afin d'éviter toute nouvelle spéculation à l'égard des quotas, de même que tout transfert de quotas pendant la période où les ÉVQ procéderont aux travaux nécessaires en vue d'amender le *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*. Les modifications prévoient, s'il y a lieu, une nouvelle méthode de transfert des quotas détenus par les éleveurs assujettis au *Règlement*.

En agissant comme tel, les ÉVQ poursuivent deux objectifs principaux : **stabiliser la valeur des quotas et démocratiser l'accès aux quotas.**

Soyez assurés que le conseil d'administration et le personnel des ÉVQ feront en sorte que les transferts reprennent le plus rapidement possible. De plus amples renseignements vous seront communiqués lors des assemblées générales régionales de février et de mars 2010, et par d'autres biais, au besoin. 

Merci de votre collaboration.

Martin Dufresne

Commerce interprovincial | Moratoire reconduit pour la période A-98

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a reconduit le 1^{er} février dernier le moratoire sur le commerce interprovincial pour la période A-98, débutant le 23 mai 2010.

Dans un contexte où l'Ontario a reconduit son propre moratoire pour la période A-98 et où le gouvernement du Nouveau-Brunswick a forcé tous les éleveurs de cette province à livrer leurs poulets à un acheteur du Nouveau-Brunswick, le Québec ne peut demeurer la seule province de l'est du Canada ouverte à des acheteurs extérieurs sans placer nos propres acheteurs en position extrêmement précaire. Nous sommes tous d'accord, la Régie y compris, qu'il est dans l'intérêt des ÉVQ de maintenir une industrie québécoise de transformation forte et en santé.

Entre-temps et conformément aux engagements pris en septembre dernier devant les régies nationale et provinciales, les éleveurs et les acheteurs du Québec et de l'Ontario travaillent intensément à développer une approche qui verra à stabiliser à long terme le commerce interprovincial. Par ailleurs, il demeure clair qu'une meilleure adéquation entre les besoins du marché et les allocations doit être à la base de toute approche. 

Assemblée annuelle | Éleveurs de dindon

Mardi 13 avril 2010, de 10 h à 16 h 30

Centre des congrès, 5750, rue J.-B.- Michaud, Lévis

Inscription : 9 h

Cocktail : 17 h

Banquet des ÉVQ : 18 h

Pour réserver une chambre, veuillez contacter directement l'hôtel Four Points by Sheraton de Lévis avant le 18 mars 2010 au 1 888 838-0025. Un bloc de chambres est réservé pour les 12 et 13 avril (le mentionner lors de la réservation). 

AGA | ÉVQ

Mercredi 14 avril 2010, de 9 h 30 à 16 h 30

Centre des congrès, 5750, rue J.-B.- Michaud, Lévis

Inscription à compter de 8 h 30

Veuillez noter que le banquet des ÉVQ aura lieu le 13 avril 2010, après l'assemblée annuelle des éleveurs de dindon.

Pour réserver une chambre, veuillez contacter directement avant le 18 mars l'un des deux hôtels suivants :

Four Points by Sheraton de Lévis : 1 888 838-0025

(5800 Rue J.-B.-Michaud, Lévis)

Quality Inn & Suites Lévis : 1 877 955-7733

(5800, rue des Arpents, Lévis)

Un bloc de chambres est réservé pour les 13 et 14 avril (le mentionner lors de la réservation).

Les éleveurs de volailles recevront au cours du mois de février tous les détails concernant l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec. 

« Parmi les dossiers que nous traiterons en 2010, il y a l'accès aux quotas, un enjeu crucial que nous avons d'ailleurs bien identifié dans notre planification stratégique et qu'il nous faut traiter en priorité. »



Mot du président | Martin Dufresne

Perspectives 2010

Nous amorçons une nouvelle décennie. Dans notre champ d'action se dressent des enjeux de taille qui sont essentiellement de nature commerciale. Mais comment pourrait-il en être autrement? Nous sommes des producteurs agricoles mettant en marché le fruit de nos élevages. Nous transigeons avec nos fournisseurs et nos acheteurs afin de servir efficacement nos clients ultimes : les consommateurs. De la « ferme à la table », pour utiliser l'expression consacrée, de nombreux mécanismes commerciaux sont appliqués au quotidien. En cette année qui ponctue nos 40 ans d'existence, il faut constater qu'au fil des ans, nous avons habilement tiré notre épingle du jeu en protégeant et en améliorant nos acquis en ce qui a trait à la mise en marché de nos produits. Nos résultats le démontrent, nous œuvrons actuellement au sein d'une production enviable. Toutefois, les années à venir sont chargées d'enjeux importants qui exigent que nous continuions à veiller au grain.

Parmi les dossiers que nous traiterons en 2010, il y a l'accès aux quotas, un enjeu crucial que nous avons d'ailleurs bien identifié dans notre planification stratégique et qu'il nous faut traiter en priorité. La valeur des quotas a récemment connu une forte progression et, dans ce contexte, nous devons accélérer notre réflexion et prestement nous placer en mode solutions. Comme autre chantier de travail important, il y a le commerce interprovincial qui doit être ramené à un niveau acceptable. À ce sujet, nous évaluons divers moyens qui rétabliront la situation, dont l'application de garanties d'approvisionnement mieux adaptées, l'harmonisation de certaines conditions de mise en marché au Québec et en Ontario et, finalement, l'établissement d'allocations qui répondent mieux aux besoins du marché.

En 2010 nous compléterons aussi les exercices de planification stratégique amorcés en 2009 pour le plan conjoint du poulet et pour celui du dindon. L'OMC demeure toujours un dossier d'actualité et nous suivrons de très près ce qui se passe à Genève afin que notre système de gestion de l'offre ne nous glisse jamais entre les doigts.

Bientôt les assemblées régionales annuelles

C'est sous peu que je prendrai la route pour aller vous rencontrer chez vous et discuter des dossiers en cours. Ces assemblées constituent une occasion pour moi d'échanger et de répondre à vos questions afin de mieux harmoniser nos interventions de développement avec les réalités du terrain. Je vous encourage à participer en grand nombre à chacune de ces rencontres régionales. C'est un rendez-vous!

En terminant, je vous informe que l'assemblée annuelle des éleveurs de dindon et l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec se tiendront les 13 et 14 avril prochain à Lévis. Ces événements auront une saveur toute spéciale en cette année anniversaire. Ces journées donneront en effet le coup d'envoi aux célébrations visant à souligner les 40 ans de notre organisation syndicale. Suivez ce qui s'en vient en consultant les pages intérieures des bulletins *Provoqué*, et ce, tout au cours de l'année.

Santé et prospérité en 2010! 


Martin Dufresne, président

Provoqué

Revue publiée par Les Éleveurs de volailles du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 250

Longueuil, Québec J4H 4G1

Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375

Courrier électronique evq@upa.qc.ca

Site internet www.volaillesduquebec.qc.ca

Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras, Marie Beaubien

Design graphique McKay+Couture

Impression Imprimerie Sisca International inc.

Dépôt Légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991

ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Sommaire | février 2010

| Actualité.01 Message important | Mot du président.02 Perspectives 2010 | Contingentement.03 Production sans quota | PASAF.04 Implantation du PSA | Provoqué économique.05 à .08 | Dossier.09 Pénurie d'attrapeurs | Dossier.10 Abattage de volailles | Marketing.11 Les Lundis sans viande | Babillard.12

Contingentement I

Productions sans détenir de quota I Bilan de l'année 2009

Lors d'enquêtes et de vérifications effectuées en 2009, les trois inspecteurs des Éleveurs de volailles du Québec ont visité 528 éleveurs sans quota.

De ce nombre :

- 335 dossiers conformes à la réglementation
- 193 dossiers actifs dont :
 - 43 avertissements;
 - 136 dossiers à revisiter;
 - 14 productions ont été déclarées illégales.Les producteurs fautifs élevaient des lots pouvant varier de 120 à 1 000 oiseaux. Les 14 constats d'infraction émis en 2009 touchent des éleveurs œuvrant dans 3 des 11 régions du Québec.

Les éleveurs fautifs ont reçu des pénalités administratives et certains ont été convoqués à des audiences publiques devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Dans la totalité des cas présentés en audience, les Éleveurs de volailles du Québec ont demandé et obtenu de la Régie une injonction permanente afin d'éviter toute récidive.

Réglementation I Rappel

Rappelons que la réglementation permet la production sans quota de 100 poulets et 25 dindons par année à des fins de consommation personnelle, pour la famille immédiate ou pour la vente directe aux consommateurs. La pénalité appliquée pour les éleveurs sans quota qui dépassent les quantités permises est de 1 \$ le kilogramme vif à l'abattage sur toute la production constatée. Le règlement interdit à plus d'une personne, qu'elle soit titulaire ou non d'un contingent spécial, de produire ces quantités dans la même exploitation (plusieurs cas semblables ont été découverts l'année dernière).

La réglementation et les actions des Éleveurs de volailles du Québec en matière d'inspection n'ont qu'un seul objectif : préserver le droit de produire pour les éleveurs qui ont acquis du quota et assurer que les mises en marché du poulet et du dindon continuent de se faire de manière ordonnée, dans le respect du plan conjoint.

Rappelons qu'un éleveur qui détient du quota et qui revend des poussins et/ou des dindonneaux doit déclarer ces ventes à la Régie des marchés agricoles et alimentaires. Dans le cas où un éleveur vend des oiseaux vivants âgés de quelques semaines, il doit également les déclarer auprès des Éleveurs de volailles du Québec étant donné que ces oiseaux proviennent de son contingent. Également, un éleveur avec quota doit déclarer aux Éleveurs de volailles du Québec tous les oiseaux abattus pour sa consommation personnelle.

Protégeons notre plan conjoint

Afin de préserver l'intégrité de notre plan conjoint et l'encadrement de la mise en marché de notre produit, chaque intervenant de la filière avicole a le devoir de dénoncer les éleveurs sans quota qui cherchent à déjouer le système en se procurant plus de 100 poussins et/ou 25 dindons. Il est donc important que tous ceux et celles qui vendent des poussins et des dindonneaux soient vigilants et collaborent avec les Éleveurs de volailles du Québec afin de protéger notre production et tous les éleveurs détenant des quotas de poulet et de dindon au Québec.

Aidez-nous à vous aider

Les Éleveurs de volailles du Québec possèdent plusieurs outils pour dépister les individus qui cherchent à déjouer le système. Cependant, le moyen le plus efficace demeure la collaboration des gens sur le terrain possédant des renseignements sur des productions sans quota. C'est pourquoi toute personne ayant des soupçons à l'égard de productions qui pourraient être illégales est invitée à communiquer ces renseignements au Service du contingentement par téléphone au 450 679-0540, poste 8532 ou par télécopieur au 450 679-5375.

Toutes les plaintes acheminées aux Éleveurs de volailles du Québec, par la poste, téléphone, télécopieur ou courrier électronique, sont traitées de façon confidentielle et anonyme. 

Mycoplasmosse I Soyons vigilants !

Tous les éleveurs de volailles du Québec ont reçu par télécopieur le 6 janvier dernier une alerte de mycoplasmosse qui a été détectée sur trois sites provenant de la région Montérégie-Est.

La mycoplasmosse à MG (*Mycoplasma gallisepticum*) est considérée comme maladie à déclaration obligatoire dans plusieurs provinces et États américains. Normalement, cette maladie n'est pas diagnostiquée au Québec.

Signes cliniques

La mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* (MG) est une maladie bactérienne **contagieuse** qui affecte toute volaille. Les oiseaux peuvent être infectés à tout âge, mais les manifestations cliniques sont observées en général à partir de six semaines. Les signes cliniques sont plus évidents chez la dinde. Au début, on note un éternement plus ou moins sévère suivi d'une sinusite (poche sous les yeux) et d'écoulements nasaux. Au départ, seul un faible pourcentage des oiseaux montre des signes cliniques. La mortalité est variable et souvent due à une complication à cause d'agents secondaires (*E. coli*, ORT, Newcastle, etc.). En plus d'une perte d'uniformité et d'un retard de croissance, on observe un taux de condamnation à l'abattoir variable (pouvant dépasser 10%) dû à l'aérosacculite. Une baisse de ponte est observée chez les oiseaux, quelle que soit l'espèce.

Transmission de la maladie

La mycoplasmosse est transmise par aérosol entre les oiseaux et indirectement par des objets (véhicules, litière, cages de transport, plumes, carcasses, etc.), des personnes (bottes, vêtements, mains contaminées) et par la vermine. Des oiseaux sauvages peuvent être porteurs. Finalement, l'agent pathogène peut être transmis verticalement (des reproducteurs aux poussins ou dindonneaux via l'œuf).

La bactérie n'est pas très résistante dans l'environnement, étant sensible à la chaleur, à la sécheresse et à la plupart des désinfectants. Toutefois, la bactérie survit plus longtemps lorsque la température est froide... comme présentement au Québec. **Il est important de savoir que les troupeaux infectés demeurent porteurs durant toute la période de production. Un traitement antibiotique ne permet pas d'éradiquer cette bactérie.**

suite en page 9

Salubrité alimentaire I

Le PASAF supporte la souveraineté alimentaire

Les risques en matière d'insalubrité alimentaire sont à la hausse, mais dans plusieurs cas, les dirigeants d'entreprises en alimentation ne les gèrent pas de façon adéquate, révèle le nouveau rapport de Deloitte intitulé *Beau, bon, sécuritaire – Les risques d'insalubrité alimentaire augmentent. Il est temps d'agir.*

Selon M. **Stephen Brown**, leader national secteur des produits de consommation chez Deloitte et auteur de l'étude, la mondialisation croissante multiplie les défis que pose la salubrité alimentaire parce que l'approvisionnement international des ingrédients introduit de nouveaux risques dans la chaîne alimentaire.

La salubrité alimentaire n'est pas un enjeu spécifique aux entreprises du secteur agricole : elle touche également tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement : des agriculteurs et producteurs aux distributeurs, en passant par les entreprises de transformation, de restauration et les détaillants.

suite en page 10

OMCI Une reprise lente des négociations

Les consultations sur l'agriculture, qui ont eu lieu dans la semaine du 18 janvier, ont porté principalement sur le programme de travail devant être abordé entre janvier et mars 2010. Les membres ont assisté à des exposés sur la façon de recueillir des données et de préparer ce qu'il est convenu d'appeler les formulaires en blanc, qui serviront plus tard à formuler leurs engagements en agriculture. L'Australie et le Canada ont présenté des exposés sur le soutien interne tandis que les États-Unis ont donné un exposé sur l'accès aux marchés.

Le président des négociations sur l'agriculture, M. David Walker, a mis en veilleuse les pourparlers sur les problèmes de modalités pendant les deux premières semaines de février et de mars, au cours desquelles il projette de tenir des consultations en petits groupes. Les enjeux tels que le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS), les produits sensibles (PS), la simplification des tarifs et les produits tropicaux et l'érosion des préférences y seront abordés.

suite en page 12

Poulet I Implantation du Programme de soins aux animaux (PSA)

Le Conseil d'administration des ÉVQ a décidé que les audits du *Programme de soins aux animaux (PSA)* seront obligatoires pour tous les éleveurs de poulet à compter de l'an prochain, soit au printemps 2011. Comme vous le savez, presque toutes les fermes de dindon ont déjà été auditées pour leur *Programme de soins aux troupeaux*.

En novembre prochain, des formations en groupe sur le PSA auront lieu dans les trois principales régions d'élevage (Québec, Lanaudière et Montérégie-Est). Nous vous tiendrons informés, via le *Provoqué*, des modalités d'inscription. Il sera aussi possible de faire une formation « en ligne », c'est-à-dire sur un ordinateur à partir d'un site Internet plutôt que de vous déplacer pour assister à une formation en groupe.

Les audits PSA seront faits conjointement avec les audits annuels du PASAF. Par exemple en 2011, si votre audit annuel PASAF est prévu en juin, vous aurez votre audit conjoint PASAF - PSA en juin. Vous recevrez le manuel et les formulaires du PSA par la poste d'ici les formations en groupe. 

PSA I Un rappel des grandes lignes

L'an dernier, nous vous avons présenté les exigences du PSA dans un article du *Provoqué* de mars 2009 (disponible sur le site www.volaillesduquebec.qc.ca sous la rubrique *Communications et formation*, onglet *Provoqué*).

Comme vous le savez déjà, le PSA a été élaboré de façon à compléter le PASAF et à démontrer aux consommateurs, par la tenue de dossiers, que les éleveurs connaissent et respectent les exigences de soins aux animaux décrites ci-dessous. Le PSA est un programme solide : il est fondé sur le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme* que vous possédez déjà et il est reconnu par la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux et par l'Association canadienne des médecins vétérinaires.

Voici un résumé des grandes lignes des exigences du PSA:

Section 1 : Aliments et eau. Le nombre de mangeoires et d'abreuvoirs doit être suffisant pour que les poulets puissent s'alimenter et boire à volonté.

Section 2 : Environnement du poulet. La température et la qualité de l'air (humidité et ammoniac) doivent être observées quotidiennement. L'intensité lumineuse doit être suffisante pour que les poulets puissent boire, manger et circuler normalement et pour que l'éleveur puisse observer les poulets sans difficulté.

Section 3 : Densité de peuplement. La densité de peuplement visée ne devrait pas dépasser 31 kg/m² à moins de satisfaire à ces exigences supplémentaires (avoir un compteur d'eau, noter quotidiennement la température et l'humidité min et max, conserver les certificats de condamnation). Si ces exigences sont respectées, la densité de peuplement peut aller jusqu'à un maximum de 38 kg/m². L'éleveur qui dépasserait 38 kg/m² ne pourrait pas obtenir sa certification pour le PSA.

Section 4 : Observation et manipulation des poulets. Deux fois par jour, l'éleveur doit observer les poulets malades ou blessés, les bruits anormaux de la respiration, la forme physique, la boiterie et l'incapacité de se lever, l'état du plumage et le comportement en général.

Section 5 : Pratique en matière de soins de santé. Si le taux de mortalité quotidien est supérieur à 1 % en 24 h, l'éleveur doit consulter un vétérinaire. Si votre vétérinaire ou vous-même soupçonnez une maladie à déclaration obligatoire (MADO), vous devez en informer un vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA) en composant le 1 88-VOLAILLE.

Section 6 : Capture et chargement. L'éleveur ou son employé doit être disponible lors du chargement (sur les lieux ou par téléphone) en cas de problème.

Pour plus d'information, contactez M^{me} **Nathalie Robin** au 450 679-0540 poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca. 

PASAF I Mise à jour des formulaires

Les éleveurs ont déjà reçu à la fin de l'année dernière le manuel PASAF version 2009 par la poste. Il est possible d'utiliser les formulaires développés par Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) qui sont inclus à la fin du manuel, mais nous vous recommandons de continuer avec vos formulaires PASAF que vous avez déjà en main.

En mars, vous recevrez par la poste une mise à jour 2010 des formulaires PASAF développés par les ÉVQ. Il sera important d'utiliser ces nouveaux formulaires pour votre tenue de dossiers **dès leur réception**, car ils seront requis pour votre prochain audit annuel (dès avril). En effet, ces nouveaux formulaires incluent les modifications apportées au PASAF en 2009. Nous vous informerons lorsque ces nouveaux formulaires seront disponibles sur Internet. 

Provoqué économique

Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1^{er} décembre 2009 s'établissaient à 37,9 Mkg, en hausse de 5,2 % par rapport au 1^{er} décembre 2008. La production cumulative de poulet aux États-Unis de janvier à octobre 2009 a diminué de 5 % comparativement à la même période en 2008.

Les inventaires canadiens de dindon au 1^{er} décembre étaient évalués à 34,1 Mkg, en baisse de 3,7 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production cumulative de dindon aux États-Unis a affiché une baisse de 10 % de janvier à octobre 2009 comparativement à la période correspondante en 2008.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait présenter une baisse de 2,8 % sur l'ensemble de l'année 2009 comparativement à 2008, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci devrait présenter une baisse de 9,1 % en 2009 comparativement à 2008, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 201 \$/tonne en décembre, soit 4 \$/tonne de moins qu'en novembre, alors que le prix du tourteau de soya augmentait de 2 \$ la tonne pour s'arrêter à 435 \$/tonne.

Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 9 novembre 2008 au 3 janvier 2009	A-88	36 984 488	36 592 872	-391 616	98,9 %
Du 4 janvier au 28 février 2009	A-89	39 111 866	39 512 712	400 846	101,0 %
Du 1 ^{er} mars au 25 avril 2009	A-90	39 804 192	39 600 696	-203 496	99,5 %
Du 26 avril au 20 juin 2009	A-91	40 856 540	41 389 694	533 155	101,3 %
Du 21 juin au 15 août 2009	A-92	40 085 274	40 184 267	98 993	100,2 %
Du 16 août au 10 octobre 2009	A-93	40 258 557	40 427 067	168 510	100,4 %
Du 11 octobre au 5 décembre 2009	A-94	38 438 296	39 007 814	569 519	101,5 %
Du 6 décembre 2009 au 30 janvier 2010	A-95				
Du 9 novembre 2008 au 30 janvier 2010	A-88 à A-95	275 539 212	276 715 123	1 175 910	100,4 %

La performance domestique réalisée par le Québec en A-94 a atteint 101,5 %.

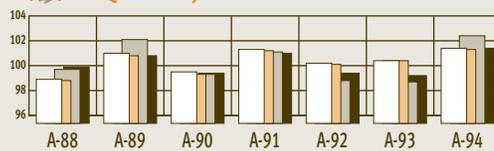
Strate de poids	Prix (\$/kg)	Volume (kg)	% du total	Coût (\$)
0 - 1,64	1,426	145 934	0,3 %	208 102
1,65 - 1,84	1,466	6 203 011	10,7 %	9 093 614
1,85 - 2,14	1,426	8 749 348	15,1 %	12 476 570
2,15 - 2,45	1,446	27 188 937	47,0 %	39 315 203
2,46 - 3,00	1,416	9 014 524	15,6 %	12 764 566
3,01 - 3,49	1,476	247 784	0,4 %	365 729
3,50 - +	1,486	6 238 778	10,8 %	9 270 824
TOTAL		57 788 316	100,0 %	83 494 608
Prix moyen des livraisons : 1,445 \$				

Répartition des volumes par strate de poids et prix moyen des livraisons du Québec | Période A-94

Les livraisons totales effectuées par les éleveurs du Québec pour la période A-94 se sont élevées à 57 788 316 kg, dont 47,0 % comprises dans la catégorie de référence (2,15 à 2,45 kg). Le coût des livraisons pour les abattoirs a atteint 83 494 608 \$, ce qui correspond à un prix moyen de 1,445 \$ par kg.



Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-88 à A-94 a atteint 100,3 %.

Ontario : La performance globale obtenue de A-88 à A-94 a atteint 100,3 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue de A-88 à A-94 a atteint 100,2 %.

Québec (domestique)
 Québec (globale)
 Ontario (globale)
 Canada (globale)

Niveau des importations

En date du 31 décembre 2009, les importations cumulatives réalisées dans le cadre du contingent tarifaire totalisaient 82,1 Mkg, soit 2,7 % de plus que le prorata des permis alloués. L'an dernier à la même date, les importations au contingent tarifaire étaient 0,7 % en dessous du prorata. Les importations totales sont 1,2 % moins élevées qu'à la même date l'année précédente. Les volumes d'importation pour réexportation présentent une diminution de 6,6 % comparativement à la même date l'an passé. Le prorata du contingent inclut les permis supplémentaires pour concurrence et spéciaux. Le contingent tarifaire est donc de 79,9 Mkg en 2009.

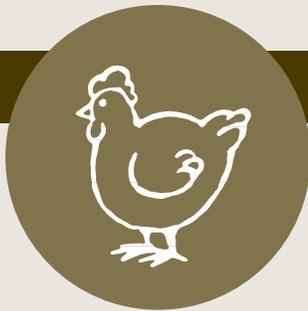
Semaine se terminant le 31 décembre	Globales	Concurrence	Ré-export	Permis suppl.	Total
Cumul annuel 2009	75 115 354	7 001 945	77 001 488	0	159 118 787
Cumul annuel 2008	73 696 948	4 964 853	82 428 570	0	161 090 371
Différence en kg	1 418 406	2 037 092	-5 427 082	0	-1 971 584
Différence en %	1,9 %	41,0 %	-6,6 %	0	-1,2 %

Importations globales - Réelles versus prorata

Semaine se terminant le 31 décembre	Réelles*	Prorata	Différence kg	Différence %
Cumul annuel 2009	82 117 299	79 935 700	2 181 599	2,7 %
Cumul annuel 2008	78 939 885	79 459 325	-519 440	-0,7 %

Source : MAECI

*Globales plus supplémentaires spéciaux



Inventaires de poulet

QUÉBEC Au Québec, les inventaires de poulet étaient de 11 Mkg au 1^{er} décembre 2009, soit 3,6 % de moins qu'au 1^{er} décembre 2008. Une baisse a été constatée dans les catégories **Poulet de moins de 2 kg** et **Morceaux**. Une hausse importante a cependant été enregistrée dans la catégorie **Divers**. Les inventaires québécois au 1^{er} décembre 2009 représentaient 28 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de poulet étaient de 16,6 Mkg en Ontario au 1^{er} décembre 2009, en hausse de 7,3 % par rapport à l'an dernier. Une baisse importante a toutefois été enregistrée dans les catégories **Poulet de moins de 2 kg** et **Poulet de 2 kg et plus**. Une hausse a été constatée dans **Divers** et **Morceaux**. Au 1^{er} décembre 2009, les inventaires de l'Ontario représentaient 43,9 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

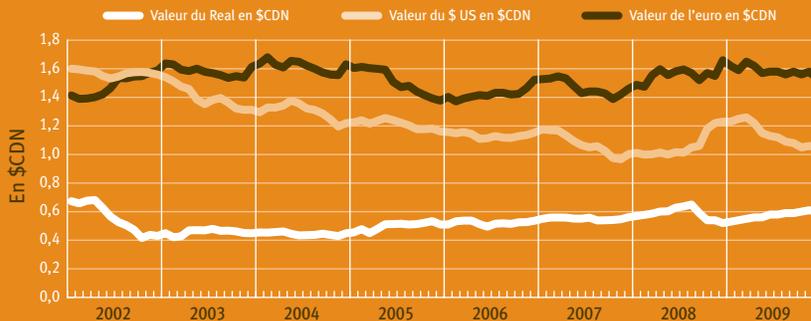
CANADA Les inventaires canadiens au 1^{er} décembre 2009 étaient évalués à 37,9 Mkg. Cela représente une hausse de 5,2 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a toutefois été constatée dans les catégories **Poulet de moins de 2 kg** et **Morceaux**. Une hausse importante a cependant été enregistrée dans les catégories **Poulet de 2 kg et plus** et **Divers**. Au 1^{er} décembre 2009, les inventaires canadiens étaient 4,4 Mkg plus élevés que la moyenne des cinq dernières années. Les inventaires ont peu varié comparativement au début de l'année.

Par catégorie 1 ^{er} décembre (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
	2008	2009		2008	2009		2008	2009	
Poulet									
<2 kg	0,43	0,11	-75 %	0,20	0,06	-71 %	0,85	0,36	-57 %
>=2 kg	0,06	0,10	55 %	0,01	0,00	-68 %	0,21	1,13	434 %
Morceaux	5,09	3,57	-30 %	4,81	5,57	16 %	15,61	14,41	-8 %
Surtrans.	4,88	5,13	5 %	10,11	10,47	4 %	17,47	18,51	6 %
Divers	0,54	1,70	217 %	0,35	0,52	46 %	1,84	3,44	87 %
Total	10,99	10,60	-3,58 %	15,49	16,62	7,25 %	35,98	37,85	5,20 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



Taux de change



Le dollar canadien s'est apprécié en décembre comparativement au dollar américain. Entre novembre et décembre, le dollar canadien a gagné 0,5 % de sa valeur, atteignant ainsi les 0,95 \$US. La devise canadienne s'est ainsi fortement appréciée depuis mars, alors qu'elle valait 0,79 \$US. Le dollar américain valait donc 1,05 \$CDN en décembre. Le dollar canadien s'est apprécié de 2,7 % par rapport à l'euro en décembre comparativement à novembre. Le dollar canadien valait donc 0,65 euro en décembre 2009. Par rapport au real brésilien, la devise canadienne s'est appréciée de 1,8 %, toujours entre novembre et décembre, pour s'arrêter à 1,66 real. Comme l'indique le graphique, toujours en décembre, le real valait 0,60 \$CDN et l'euro, 1,54 \$CDN.

Source : Banque du Canada



Inventaires de dindon

QUÉBEC Au 1^{er} décembre 2009, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 13,2 Mkg, ce qui est 11 % plus élevé que ceux du 1^{er} décembre 2008. Une hausse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Divers**. Une baisse a toutefois été constatée dans le **Dindon de moins de 5 kg**. Les inventaires québécois au 1^{er} décembre 2009 représentaient 38,8 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de dindon étaient évalués à 11,6 Mkg en Ontario au 1^{er} décembre 2009, ce qui représente une hausse de 5,3 % par rapport au 1^{er} décembre 2008. Les inventaires ont toutefois diminué dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Divers**. Au 1^{er} décembre 2009, les inventaires de l'Ontario représentaient 34 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Au 1^{er} décembre 2009, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 34,1 Mkg, soit une baisse de 3,7 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une hausse est survenue dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Autres**. Une baisse a cependant été constatée dans **Dindon de moins de 5 kg**, **Dindon entre 5 et 9 kg** et **Divers**. Les inventaires au 1^{er} décembre 2009 étaient 7,2 Mkg au-dessus de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie
1^{er} décembre (millions de kg)

Dindon	Québec			Ontario			Canada		
	2008	2009		2008	2009		2008	2009	
<5 kg	2,30	1,64	-28,8 %	1,59	2,00	25,4 %	5,68	4,49	-21,0 %
5 à 9 kg	5,85	6,14	4,8 %	3,48	4,25	22,0 %	15,41	14,52	-5,8 %
>9 kg	1,44	2,95	104,8 %	1,05	0,75	-28,7 %	5,31	5,65	6,3 %
Autres	2,24	2,31	3,0 %	4,15	4,28	3,1 %	7,87	8,36	6,2 %
Divers	0,10	0,18	74,0 %	0,73	0,32	-56,6 %	1,13	1,08	-4,3 %
Total	11,94	13,21	10,7 %	11,00	11,58	5,3 %	35,40	34,10	-3,7 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
04-08	13,65	16,68	18,20	17,43	20,14	23,82	28,05	31,35	34,75	30,53	30,28	26,86
2008	15,39	18,94	19,44	19,28	24,32	27,93	31,99	37,20	42,16	39,49	39,26	35,40
2009	22,24	24,37	25,67	25,57	28,22	32,24	37,22	41,98	47,35	40,41	40,56	34,10

Aperçu du marché des viandes

La situation sur le marché du bœuf, principalement aux États-Unis, est marquée par la faiblesse de la demande. Selon le Département américain de l'agriculture (USDA), la récession, le taux de chômage élevé ainsi que l'abondance générale de viande ont eu un impact négatif sur la demande de bœuf en 2009. De surcroît, le programme de retrait de bovin laitier aux États-Unis, qui vise à augmenter le prix du lait pour les producteurs, est venu augmenter l'offre de bœuf mettant encore davantage de pression à la baisse sur les prix. Le nombre plus important de génisses mises à l'engraissement laisse entrevoir une augmentation de la production de bœuf à court terme et une baisse des inventaires de génisses de remplacement. À plus long terme, cette dernière situation aurait un impact à la baisse sur le cheptel de vaches, sur le nombre de veaux et sur les inventaires de bovins à l'engraissement. Un portrait semblable contribuerait à augmenter les prix du bœuf.

Dans le cas du porc, la lettre hebdomadaire *AG-ALERT* du 31 décembre 2009 indique que la réduction du cheptel porcin se poursuit aux États-Unis mais à un rythme plus lent que souhaité. Les inventaires de porc aux États-Unis au 1^{er} décembre 2009 présentaient une baisse de seulement 2 % par rapport à la même date l'année précédente. Le cheptel commercial était en baisse de 1,8 % alors que le cheptel reproducteur était, pour sa part, en baisse de 3,5 %, toujours par rapport au 1^{er} décembre 2008. De plus, les intentions de mises-bas entre décembre 2009 et février 2010 sont en baisse d'environ 2 % comparativement à la même période l'année précédente. Le USDA mentionne que les prix du porc sont habituellement à leur plancher annuel au quatrième trimestre. Cela découle généralement de l'abattage, entre octobre et décembre, des animaux de la production porcine du printemps,

qui s'avère généralement être la plus importante de l'année. Au cours des 30 dernières années, les prix au quatrième trimestre sont en moyenne 12 % en dessous des prix au troisième trimestre de la même année. L'année 2009 devrait faire exception car les prix au quatrième trimestre devraient être légèrement (1,5 %) au-dessus des prix du troisième trimestre.

D'après le USDA, la production cumulative de poulet entre janvier et octobre 2009 a diminué de 5 % comparativement à la production de janvier à octobre 2008. Compte tenu des placements de poussins jusqu'à la mi-décembre toujours sous les placements de l'année précédente à la même période, le USDA a revu à la baisse ses estimations de production pour le quatrième trimestre de 2009 et pour l'année 2010. Ainsi, la croissance de la production en 2010 comparativement à 2009 serait seulement de l'ordre de 1 %. À la fin du troisième trimestre, soit au 1^{er} octobre 2009, les inventaires de poulet étaient 16 % moins élevés qu'à la même date en 2008. On s'attend à des inventaires en baisse de 18 % au 1^{er} janvier 2010 comparativement au 1^{er} janvier 2009.

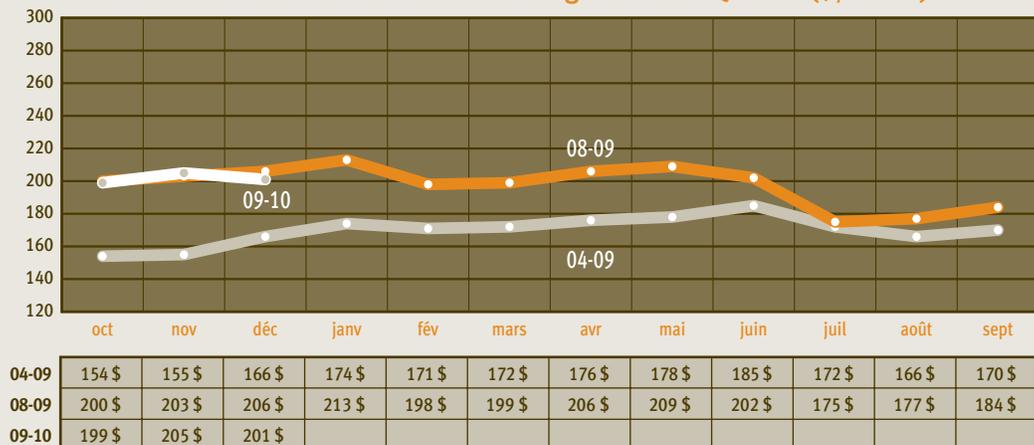
Comme le rapporte le USDA, la production cumulative de dindon aux États-Unis entre janvier et octobre 2009 a présenté une baisse de 10 % comparativement à janvier à octobre 2008. À la fin du mois d'octobre 2009, les inventaires de dindon présentaient une baisse de 3,7 % par rapport à l'année précédente à la même date. On estime que les inventaires devraient être 12 % moins élevés au 1^{er} janvier 2010 qu'au 1^{er} janvier 2009. Compte tenu de la production toujours en baisse, le USDA anticipe des inventaires en baisse pour l'ensemble de l'année 2010 comparativement à 2009.

Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une baisse de 4 \$ en décembre par rapport à novembre pour s'établir à 201 \$/tonne. Le prix de décembre 2009 était donc 5 \$/tonne moins élevé que le prix de décembre 2008, ce qui représente une baisse de 2,5 %. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en décembre a été 35 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 21 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 435 \$/tonne en décembre comparativement à 433 \$/tonne en novembre dernier. Cela représente une hausse de 2 \$/tonne, soit 0,5 %. Comparativement à décembre 2008, où le prix était de 394 \$/tonne, le prix de décembre cette année était donc 41 \$ plus élevé. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 314 \$/tonne en décembre, le prix affichait une hausse de 38 %.

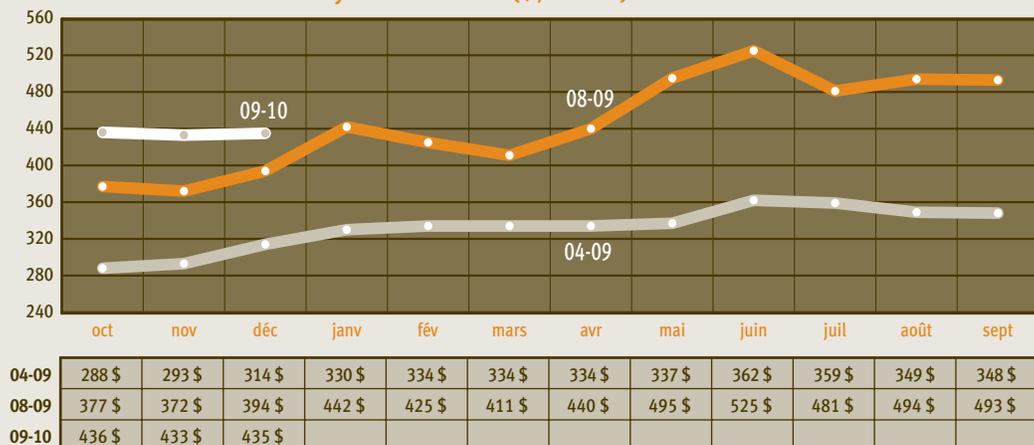
Le USDA a révisé ses prévisions de production de grains pour la récolte de la campagne 2009-2010. Ainsi, on prévoit une production de 12,9 milliards de boisseaux de maïs. Cela représenterait une hausse de 6,8 % comparativement à la campagne 2008-2009. En fonction des inventaires de début et des estimations de demande industrielles, pour alimentation animale et à l'exportation, le USDA prévoit que les inventaires de fin de campagne 2009-2010 seront pratiquement inchangés par rapport à la fin de 2008-2009. Le prix du maïs à la ferme devrait toutefois présenter une baisse de 12,6 % pour s'établir à 3,55 \$US/boisseau. Pour ce qui est du soya, le USDA prévoit une production de 3,5 milliards de boisseaux pour la campagne 2009-2010, en hausse de 8,8 % par rapport à 2008-2009. Les inventaires de fin de campagne devraient ainsi être 85 % plus élevés que la campagne précédente à 255 millions de boisseaux. Le prix du soya à la ferme devrait présenter une baisse de 4,7 % (à 9,50 \$US/boisseau) en 2009-2010, toujours par rapport à la campagne 2008-2009. Quant au tourteau de soya, celui-ci devrait présenter un prix moyen de 285 \$US/tonne en 2009-2010 comparativement à 331 \$US/tonne en 2008-2009, en baisse de 14 %.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Provoqué économique

40 ans à bâtir notre futur

Les célébrations du 40^e anniversaire des ÉVQ s'en viennent à grands pas!

La première activité aura lieu dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec. Elle donnera par le fait même le coup d'envoi des célébrations du 40^e des ÉVQ.

Vous en saurez plus dans la prochaine édition du *Provoqué*...

À suivre! 

Attrapeurs | Pénurie de main-d'œuvre



Depuis quelques années, les équipes d'attrapeurs de volailles font face à de sérieuses difficultés de recrutement de main-d'œuvre. Le travail de ramassage de la volaille est très exigeant, d'où les problèmes récurrents de rétention et de pénurie de cette main-d'œuvre spécialisée.

Malgré de nombreuses initiatives de recrutement à travers la province au fil des ans, ces entreprises ont dû se tourner vers des pays d'Amérique centrale afin de combler une partie des postes de ramasseurs. Jusqu'à tout récemment, ces employés bénéficiaient du statut de « travailleur agricole », ce qui leur est désormais refusé. Les conséquences de cette récente

décision sont catastrophiques non seulement pour les entreprises mais également pour tous les maillons de la filière avicole.

À la demande des équipes d'attrapeurs, les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) ont organisé une rencontre avec les représentants d'AGRlcarrières (le comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole) et avec les principaux transformateurs de volailles pour discuter de la problématique de disponibilité de main-d'œuvre dans le secteur de l'attrapage de volailles. Ils reconnaissent l'importance des tâches réalisées par les attrapeurs de poulet et de dindon au sein de la chaîne d'approvisionnement. Les attrapeurs voient à la cueillette de 3,2 millions de têtes de volailles hebdomadairement et sont donc essentiels au bon déroulement des opérations de tous les maillons de la filière. Tout délai ou retard dans l'accomplissement de ces tâches peut occasionner des problèmes sérieux non seulement à la ferme mais aussi à l'abattoir et sur les marchés.

La fluidité des activités à travers la chaîne assure une optimisation de l'ensemble des ressources de production, d'attrapage, de transport, d'abattage, de distribution et de consommation. L'industrie avicole québécoise ne pourrait se permettre de céder le pas à la concurrence ou à des produits importés pour combler des espaces de tablettes laissés vacants pour cause de manque de main-d'œuvre pour un de ses maillons.

C'est pourquoi les ÉVQ et la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) ont accepté d'appuyer les équipes d'attrapeurs et ont entrepris des démarches pour faire connaître la situation particulière des travailleurs dans le domaine de l'attrapage de volailles, des poulettes et des poules pondeuses réformées et faciliter l'embauche de travailleurs immigrants dans ce domaine. À ce propos, ils ont entamé des discussions avec les associations d'abattoirs, l'Union des producteurs agricoles du Québec, AGRlcarrières ainsi qu'avec les autorités concernées, soit Service Canada, Immigration et Communautés culturelles Québec et F.E.R.M.E. (Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole).

Au moment d'écrire ces lignes (21 janvier), les employés étrangers d'Amérique centrale auraient retrouvé leur statut de « travailleur agricole ». Malgré cela, selon M^{me} Danielle Simard d'Équipoule, les problèmes de recrutement sont toujours présents et risquent de s'aggraver, car les autorités concernées semblent vouloir resserrer davantage les conditions de recrutement de travailleurs en provenance du Guatemala. 

suite de la page 3

Mycoplasmoses | Soyons vigilants!

Prévention et contrôle

Cet épisode de mycoplasmoses nous rappelle que nous devons redoubler de vigilance dans l'application constante des exigences de biosécurité du PASAF.

Voici un rappel des exigences de biosécurité du PASAF :

- CHANGEMENT DE BOTTES EN ENTRANT DANS LE POULAILLER;
- verrouillage des portes;
- pancarte *Biosécurité en vigueur*;
- grillage aux entrées d'air;
- accès restreint aux visiteurs;
- lavage et désinfection des poulaillers;
- contrôle efficace de la vermine.

Procédures en cas de suspicion ou confirmation de la maladie

En cas de suspicion ou confirmation de la maladie sur un site, nous vous incitons fortement à suivre les procédures suivantes :

1. le site infecté doit être mis en quarantaine immédiatement (interdiction de visites; livraison de moulée à la fin de la journée; lavage et désinfection de tout objet ou véhicule sortant du site; abattage du troupeau infecté dès que possible);
2. informer les voisins avicoles immédiats **ainsi que votre fédération** afin de mieux coordonner les activités de contrôle;
3. les oiseaux doivent être attrapés à la fin de la période de travail. Les attrapeurs doivent laver et désinfecter leur camion avant les attrapages du lendemain;
4. il est important de chauffer la litière contaminée à 40°C pendant 4 jours avant de la sortir du bâtiment;
5. laver et désinfecter les poulaillers contaminés;
6. aucune visite non essentielle;
7. **contacter les différents intervenants** (meunerie, abattoir, couvoir, équarisseur, etc.) afin de gérer les visites à la ferme. La communication est essentielle afin de limiter la propagation de la maladie.

La rigueur dans l'application quotidienne des exigences de biosécurité est un gage de santé dans les élevages.

Soyons vigilants! 

suite en page 4

Salubrité alimentaire I Le PASAF supporte la souveraineté alimentaire

La bonne nouvelle, selon M. Brown, est que la situation s'améliore rapidement. Des principes universels font leur apparition et donnent une orientation claire et cohérente pour l'avenir. Des organismes gouvernementaux et des organisations sectorielles de par le monde sont à adopter une approche axée sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP) pour la gestion des risques d'insalubrité alimentaire. De plus, la convergence de normes et des certifications à l'échelle mondiale facilite le travail des entreprises en matière de conformité.

L'étude démontre également qu'il est profitable pour une entreprise de réduire les risques associés à l'insalubrité alimentaire. Les entreprises qui aborderont les questions de la salubrité alimentaire et de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement dans une perspective globale et qui investiront rapidement dans les compétences nécessaires, les systèmes, les procédés et les technologies deviendront plus compétitives. Elles pourront utiliser la salubrité alimentaire pour se différencier sur le marché, augmenter leurs revenus en répondant mieux aux besoins des consommateurs et réduire les coûts à long terme et les risques en évitant les problèmes qui pourraient ternir leur réputation et qui exigeraient des solutions coûteuses.

Dans un contexte de mondialisation croissante et de préoccupation grandissante des consommateurs à l'égard de leur alimentation, notre programme PASAF (Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme) revêt une importance cruciale dans une stratégie de souveraineté alimentaire. Nos poulets et nos dindons sont élevés selon les plus hautes normes internationales en matière d'innocuité et de salubrité des aliments. De plus, ils sont élevés sur des fermes familiales localisées dans la plupart des régions du Québec. Nous pouvons donc conclure que notre programme PASAF supporte la souveraineté alimentaire : nous offrons des poulets et des dindons de la plus haute qualité, qui sont élevés ici pour les consommateurs québécois et canadiens. 

Opinion I Alain Dubuc soutient l'agriculture

En ouverture du Salon de l'agriculture qui a eu lieu du 12 au 14 janvier 2010 à Saint-Hyacinthe, le chroniqueur vedette de *La Presse*, M. **Alain Dubuc**, a déclaré que l'agriculture jouait un rôle important dans la société et qu'il fallait la soutenir.

Selon M. Dubuc, l'agriculture québécoise ferait face à de nombreux défis qui n'iront qu'en s'intensifiant. Le chroniqueur a proposé quelques pistes de solution pour s'adapter aux tendances lourdes qui secouent le secteur agricole. Deux modèles d'agriculture doivent se développer parallèlement : l'agriculture classique, industrielle et l'agriculture plus de niche, avec plus de valeur ajoutée. 

Source: www.laterre.ca

Ordre national du mérite agricole I Jusqu'au 1^{er} mai pour s'inscrire



*Ordre national
du mérite agricole*

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a lancé officiellement le 12 janvier dernier le 121^e concours de l'Ordre national du mérite agricole. Cette année, le concours se déroulera en Montérégie.

Nous invitons les éleveurs de volailles de cette région à s'inscrire. Pour ce faire, communiquez avec votre direction régionale ou avec l'un des centres régionaux du MAPAQ. La période d'inscription prend fin le 1^{er} mai 2010.

Les noms des gagnants régionaux et des lauréats nationaux seront dévoilés lors du gala régional qui se tiendra en septembre 2010. C'est à cette occasion également que seront remis les mentions du MAPAQ et les prix des partenaires

La Coop fédérée et du Groupe Promutuel. Subséquemment, les gagnants nationaux seront décorés et honorés lors d'une cérémonie qui se déroulera à l'automne 2010 à l'Assemblée nationale à Québec.

Pour tout renseignement sur le concours, consultez le site : www.mapaq.gouv.qc.ca/onma. 

Abattage de poulets I Groupe Westco obligé de faire abattre au Nouveau-Brunswick

Le ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick a émis récemment un arrêté temporaire obligeant le Groupe Westco à faire abattre ses poulets chez Nadeau Ferme avicole ltée, le seul abattoir avicole de la province, à compter du 31 janvier 2010.

Depuis septembre 2009, le Groupe Westco faisait abattre ses oiseaux au Québec par Olymel, et ce, d'ici la construction de leur abattoir commun à Clair.

Le ministre de l'Agriculture, Ronald Ouellette, justifie son geste en invoquant la perte de 175 emplois chez Nadeau découlant du transport des poulets de Westco au Québec ainsi que les moratoires sur l'augmentation des exportations de poulets vivants adoptés en Ontario et au Québec. Du côté de Sunnymel (partenariat Westco-Olymel), cette décision va à l'encontre du commerce interprovincial. Aux dires de Sunnymel, le nombre d'emplois perdus est gonflé car plusieurs dizaines de travailleurs ont été rappelés depuis que Nadeau bénéficie de volumes de poulets provenant de la Nouvelle-Écosse.

Le Groupe Westco devrait soumettre d'ici peu une proposition d'affaires à Nadeau et au gouvernement.

L'arrêté du ministre Ouellette a une durée d'un an et est renouvelable pour une autre année. 

Source: *La Terre de chez nous*

Faites boucherie vous-même !

Aux États-Unis, des gourmands ne se contentent plus de faire pousser leurs carottes ou d'engraisser leurs poulets pour reprendre le contrôle de leur assiette. Le *New York Times* rapporte que des cours d'abattage se donnent maintenant dans des grandes villes comme New York et San Francisco. Des bouchers qui peuvent revendiquer le statut de vedettes apprennent à leurs élèves comment tuer et découper les bêtes (bœufs, cochons et poulets) qu'ils mangeront par la suite. Cette mode du « faites-le-vous-même » attire surtout des partisans extrêmes de l'achat local, qui veulent savoir d'où vient leur nourriture et se donner l'impression de la mériter. Les cours peuvent, semble-t-il, s'échelonner sur plusieurs semaines. 🐔

Source: *Le Soleil*, novembre 2009



Tendances en restauration 2010

Selon la revue *Hôtels, Restaurants et Institutions*, les années à venir devraient voir les tendances culinaires suivantes apparaître dans les chaînes de restauration canadienne:

- protéines de très haute qualité
- burgers gourmet
- plats de poulets innovateurs
- audacieux plats ethniques (cuisine coréenne en particulier)
- tacos de poisson
- plats composés d'ingrédients régionaux 🐔

Source: HRI, vol 13 no 5

Marketing | Les Lundis sans viande s'en viennent

Les *Lundis sans viande* font la promotion du végétarisme occasionnel pour ses bienfaits nutritionnels et écologiques. Cet événement existe en Europe depuis plusieurs années. En Amérique du Nord, le mouvement est né à Baltimore en 2003. Organisés par la coalition formée de l'Association végétarienne de Montréal et les Amis de la Terre, les *Lundis* en question devraient faire leur apparition dans le paysage québécois au printemps 2010. La coalition compte faire plusieurs gestes concrets au cours des prochains mois pour donner vie à l'événement. Ainsi, elle tentera de convaincre des restaurateurs d'offrir des repas sans viande (ni poisson) les lundis. Elle pressentira aussi les garderies, les écoles et les hôpitaux afin qu'ils éliminent la viande de leur menu du lundi. L'objectif n'est pas de convertir la population au végétarisme intégral, mais bien de la conscientiser aux bienfaits qu'offre une diète plus faible en protéines animales. 🐔

Source: *La Presse*, novembre 2009



Quelles sont vos préoccupations majeures quant à l'élevage des animaux de ferme au Canada ?



- La salubrité de la viande, des œufs et du lait 57 %
- Le soin et le bien-être des animaux 14 %
- Le maintien d'un secteur agricole économiquement rentable 11 %
- L'usage des antibiotiques dans l'élevage des animaux 7 %
- Le développement de la génétique animale 6 %
- L'impact environnemental de l'élevage des animaux 5 % 🐔

Source: Ipsos Reid 2009, sondage mené auprès de 1 194 Canadiens

Faire l'épicerie, une corvée ?

Selon un sondage mené par la firme L'Observateur en 2009, 81 % des gens magasineront d'abord pour se faire plaisir et 70 % pour se détendre. La détente constitue donc un critère fondamental de la qualité de l'expérience d'un client. Toutefois, il semble bien que la plupart des occasions de magasinage ne procurent que peu ou pas de détente. Spécifiquement, faire l'épicerie ne dérogerait pas à la règle et serait une corvée pour une majorité de gens.

	Beaucoup	Un peu	Pas vraiment	Pas du tout
Faire l'épicerie	15%	29%	22%	31%

Question: Dans quelle mesure, faire l'épicerie vous procure-t-il un moment de détente ?

Les marchés d'alimentation auraient encore beaucoup de progrès à faire pour transformer l'expérience client en moment de détente. 🐔

Source: *L'Observateur*, Abécédaire : l'opinion des Québécois de A à Z, 2009

Parlant de marchandisage en magasin...

Vous aimez ce nouveau manteau d'hiver ? Eh bien, essayez-le dans notre... congélateur ! C'est probablement ce que vous entendrez chez Mark's Work Warehouse (L'Équipeur) à Edmonton où leur congélateur de plain-pied fait sur mesure aide les acheteurs à se procurer le dernier article chaud dans un environnement plutôt froid. Le congélateur fait partie d'une stratégie de marchandisage baptisée « vente au détail participative ». Le congélateur est même équipé de ventilateurs pouvant simuler un bon nordet mordant comme on les aime. 🐔

Source: www2.marks.com

suite en page 4

OMC I Une reprise lente des négociations

Le G-20 a désigné dans un document qu'il a diffusé en novembre 2009, les sujets qui, à son avis, ne sont pas encore réglés: la création de nouveaux contingents tarifaires, le plafonnement tarifaire, le coton et la latitude dans la catégorie bleue. Les positions restent également partagées quant au nombre de produits spéciaux (PS) que les pays en développement peuvent sélectionner. Le projet de texte sur les modalités de décembre 2008 stipule que les pays en développement auront le droit de sélectionner 12 % de leurs lignes tarifaires comme produits sensibles, 5 % étant exemptés de toute réduction tarifaire.

Pour que la réunion-bilan de mars soit un succès, de véritables progrès à l'égard de tous les points énumérés ci-dessus doivent être réalisés.

Il semble difficile d'obtenir que les États-Unis s'engagent dans les négociations de Doha. Ils ont demandé que les pays en développement émergents donnent davantage d'accès aux marchés dans les secteurs de l'agriculture et particulièrement de l'AMNA (produits industriels et marchandises fabriquées) avant d'envisager de conclure les pourparlers. Cependant, la Chine, le Brésil et l'Inde ont prétendu que lors des réunions bilatérales qu'ils ont eues chacun avec les États-Unis, ces derniers avaient omis d'énoncer clairement ce qu'ils recherchaient exactement. Ils ont accusé les États-Unis d'essayer de gagner du temps avant de retourner à la table de négociation.

Compte tenu des nombreuses élections qui se préparent dans plusieurs pays clés (Brésil, Canada, Japon et élections de mi-mandat aux États-Unis), les observateurs commerciaux pensent que la véritable poussée pour conclure Doha se produira probablement pendant le deuxième semestre de 2010, après les élections de mi-mandat des États-Unis. Le véritable délai de Doha sera repoussé à 2011.

Prochains événements

- Consultations sur l'agriculture, 1^{er}-12 février, 1^{er}-12 mars 2010
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 11-12 mars, 10-11 juin, 16-17 septembre, 18-19 novembre 2010
- Réunion consacrée au bilan, dernière semaine de mars 2010
- Sommet du G-20, juin 2010 

Source: Genève en bref

Convention de la Poste-publications no 40916058
Retourner toute correspondance
ne pouvant être livrée au Canada au
Service du marketing et des communications
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Courriel: evq@upa.qc.ca

Petite annonce | Représentant pour le Québec

Représentant pour le Québec recherché avec connaissance du milieu avicole et porcin et ayant un diplôme d'études universitaires ou techniques en santé animale (agronomie, biologie, médecine vétérinaire ou science animale) ou l'équivalent en termes d'expérience.

Connaissance de l'anglais tant à l'oral qu'à l'écrit.

Connaissances informatiques fonctionnelles en environnement Windows (Word, Excel, Powerpoint et Outlook).

Minimum de 3 ans d'expérience de vente sur le terrain et au sein de l'industrie de la santé animale.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae à M. **Stephane Meder Vincileoni** ste7dias@sympatico.ca et à D^r **François Mestrallet** francois.mestrallet@demavic.com 

Agenda | février 2010

FÉVRIER 2010

2	PPC – Comité politique allocation, Ottawa Comité PASAF, Ottawa
3	PPC – Conseil d'administration, Ottawa Allocation A-98, Ottawa
8	PPC – Comité exécutif, Ottawa
10	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
11	GO5 – Rencontre GO5-SM5 GO5 – Comité de coordination
12	ÉQCMA – Assemblée générale annuelle, Drummondville
15	Assemblée régionale des Éleveurs de volailles de l'Estrie
16	Assemblée régionale des Éleveurs de volailles de la Montérégie-Est
17	PPC – Réunion des secrétaires-gérants, Ottawa UPA – Colloque UPA du futur, Québec
18-19	ÉVQ – Congrès Agricultural Outlook Forum 2010, Arlington (Virginie)
19	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil
22-24	FCA – Assemblée annuelle
22	PPC – Présentation des recommandations de l'industrie A-99 Assemblée régionale des Éleveurs de volailles du Saguenay-Lac-Saint-Jean
23	Assemblée régionale des Éleveurs de volailles de la Beauce
24	Assemblée régionale des Éleveurs de volailles de la région de Québec PPC – Information sur le marché A-99 (conf. tél.)
26	Assemblée régionale du Syndicat des éleveurs de volailles de la Côte-du-Sud

Veillez noter que l'agenda peut être sujet à changements. 